



BMICE

المصرف المغربي للإستثمار و التجارة الخارجية
Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur

Cahier des Charges Administratives et Techniques

Appel à Consultation n°03/2026

« Prestation de Maintenance du parc Informatique et de l'infrastructure Réseau de la BMICE »

Partie 1

Cahier des charges Administratives

Article 1 - objet

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) a décidé de confier la maintenance de son Parc informatique et son infrastructure réseau afin de bénéficier des compétences d'un prestataire spécialisé et d'assurer un service professionnel au meilleur coût.

ARTICLE 2 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DES OFFRES

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants :

1) Offre Administrative et Technique

a) Documents Administratifs

- Une copie conforme de l'attestation d'affiliation à la CNSS récente,
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur. Cette déclaration doit être signée, légalisée et valable le jour d'ouverture des offres (en annexe 2),
- Fiche de renseignement (en annexe 3),
- Attestation d'exactitude des renseignements (en annexe 4),
- Registre de commerce extrait de l'RNE (Récent),
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) signé avec la mention "lu et approuvé", chaque page doit être paraphée avec cachet humide du soumissionnaire à l'appui.

b) Documents techniques:

L'offre technique doit contenir les documents suivants :

1. Liste des documents communs :

- Le CCT signé avec la mention "lu et approuvé" ; chaque page doit être paraphée avec cachet humide du soumissionnaire à l'appui,
- Les références du soumissionnaire
- Les CVs signés et les références de l'équipe proposée,
- La réponse technique du soumissionnaire,

2. Liste des documents spécifiques :

- La matrice d'escalade
- L'offre technique doit être placée dans une enveloppe fermée et scellée portant la mention « **Offre technique** ».

Toute demande de clarification ou d'information complémentaire concernant le contenu des documents de la consultation doit être faite par écrit à l'adresse indiquée ci-dessous.

II) L'offre Financière :

L'offre financière doit contenir :

- La lettre de soumission, clairement remplie et dûment signée par le soumissionnaire, (annexe 1)
- Un bordereau des prix signé par le soumissionnaire (annexe 7),
- L'offre financière doit être placée dans une enveloppe fermée et scellée portant la mention « Offre financière ».

Les offres techniques et financières doivent être consignées dans une enveloppe extérieure fermée et scellée.

Cette enveloppe doit être anonyme sans entête, ni signe, ni cachet du soumissionnaire, elle sera libellée au nom de :

« Ne pas ouvrir, consultation N° 03/2026

Prestation de maintenance du Parc Informatique et de l'Infrastructure Réseau

**La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE),
Rue de la Bourse, Immeuble Lilia, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis ».**

ARTICLE 3 - MODIFICATION ET RETRAIT DES OFFRES

Aucune modification d'ordre administratif, financier ou technique concernant les prestations ne peut être apportée à l'offre de base après ouverture des plis sous peine de nullité.

ARTICLE 4 - LANGUE DE L'OFFRE

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que les demandes d'éclaircissements, ou autres documents notamment la documentation technique, concernant la consultation, échangés avec la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) doivent être rédigés en langue française.

ARTICLE 5 – DEMANDE D'INFORMATIONS

La Banque Maghrébine d'investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) se met à la disposition du soumissionnaire afin de lui fournir les informations complémentaires jugées utiles, avant de répondre.

ARTICLE 6 - VALIDITE DES OFFRES

Le soumissionnaire doit expressément indiquer que son offre reste valable pendant 90 jours après la date limite de réception des offres. Il ne pourra pas, pendant cette période, apporter des corrections et/ou des additifs sans la demande explicite et écrite de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE). Toute offre dont la validité est plus courte sera éliminée.

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation du délai de validité.

Du fait du dépôt de son offre, le soumissionnaire est sensé avoir pris pleine et entière connaissance des conditions administratives, financières et techniques de la présente consultation et en aucun cas ne peut revenir sur les obligations qu'il a contractées et les prix qu'il a proposé dans son offre.

ARTICLE 7 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les soumissionnaires doivent envoyer leurs offres à l'adresse suivante :

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE),
Rue de la Bourse, Immeuble Lilia, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis ».

La date limite de réception des offres est arrêtée au 10/04/2026 à 16h30 Le registre du bureau d'ordre de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) faisant foi.

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) se réserve toute la latitude de prolonger le délai de réception des offres. Dans ce cas, toutes les sociétés seront averties par courrier électronique (pour respecter les délais et éviter tout retard) et toutes les obligations des soumissionnaires auparavant liées au délai fixé, seront liées au nouveau délai. Toute offre parvenue après cette date limite ne sera pas acceptée et sera renvoyée au soumissionnaire.

ARTICLE 8 - ECLAIRCISSEMENTS

La Banque Maghrébine d'investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) se réserve toute la latitude de demander aux candidats de fournir des éclaircissements sur leurs offres respectives. Cette demande se fera par écrit (lettre ou email).

Les réponses doivent être faites par écrit (courrier ou mail est sont considérés comme faisant partie de l'offre et revêtent un caractère engageant pour le soumissionnaire), signées, paraphées sur chaque page avec cachet du soumissionnaire à l'appui, et envoyées à l'adresse citée à l'article 8 sous plis fermés.

ARTICLE 9 - FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE

L'offre devra parvenir à la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) en deux exemplaires complets dûment signés par la personne ayant les délégations de pouvoir et de signature. Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire, cachet de la société à l'appui.

ARTICLE 10 - EVALUATION DES OFFRES — METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT

Le dépouillement des offres sera réalisé par le comité d'acquisition selon une méthodologie arrêtée et comportant les 2 étapes suivantes :

- Validité des documents administratifs et Conformité des offres aux exigences techniques :

La vérification de la conformité des offres et la validité des documents administratifs s'appuient, notamment, sur les critères éliminatoires suivants :

- Documents administratifs manquants ou comportant des réserves et le soumissionnaire ne les a pas levés ou complétés dans les délais fixés par la Banque Maghrébine d'Investissement et de commerce Extérieur (BMICE).
- L'offre technique comporte des réserves relatives aux clauses du présent cahier des charges et le soumissionnaire ne les a pas levés, par écrit, dans les délais fixés par la Banque Maghrébine d'Investissement et de commerce Extérieur (BMICE).
- L'offre ne respecte pas les formulaires de réponses en annexe.
- L'offre technique ne respecte pas les exigences techniques précisées dans le cahier des clauses techniques.

Par conséquent, seules les offres qui ont satisfait aux critères de conformité, seront prises en considération pour la suite de dépouillement.

- Evaluation des offres financières et choix final :

Le comité d'acquisition procède dans une seconde étape à l'évaluation financière des offres retenues lors du dépouillement Administratif et Technique.

Le comité d'acquisition transmet son rapport d'ouverture et d'évaluation des offres à la validation du directeur Support ui le transmet à son tour à la Direction Générale pour approbation et attribution de la consultation au soumissionnaire ayant présenté l'offre la **moins disante financièrement et conforme techniquement**.

ARTICLE 11 - PRIX

Le soumissionnaire est réputé avoir tenu compte dans son prix de toutes les contraintes et sujétions y compris les frais de transport et d'assurance ainsi que de tous *impôts*, taxes et autres prélèvements légaux personnels dont il peut être redevable.

Pour la commodité comptable de la Banque Maghrébine d'Investissement et Commerce Extérieur (BMICE), les prix doivent être établis Hors T.V.A. **Le prix global sera calculé en Hors T.V.A. et Timbre fiscal.**

Les prix doivent tenir compte de toutes les conditions et sujétions imposées par la nature des obligations qui découlent la consultation sans que le soumissionnaire puisse réclamer d'indemnité ou de plus-value d'aucune sorte pour cause quelconque résultant de la difficulté d'exécution.

L'offre financière doit inclure les prestations de services liées à la maintenance du parc informatique et de l'infrastructure réseau de la BMICE.

L'offre financière doit inclure les prestations de maintenance telque indiquées dans les prescriptions techniques.

ARTICLE 12 - CONDITIONS PARTICULIERES

Le soumissionnaire s'engage à respecter les règles de l'art en matière de définition et de mise en œuvre des règles de sécurité.

Le soumissionnaire s'engage au respect des niveaux de services demandés dans un souci de continuité de service.

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur se réserve le droit de :

- Rejeter toute offre non conforme aux prescriptions des clauses du cahier des charges ou formulant des réserves sur certains de ses articles,
- Choisir et de retenir l'offre qu'elle jugera la plus avantageuse,

Les soumissionnaires dont les propositions ne sont pas retenues, pour quelques motifs que ce soit, ne peuvent prétendre à aucune réclamation ou indemnisation.

ARTICLE 13 - DUREE DU CONTRAT

Le contrat, objet de cette consultation, sera conclu pour une durée d'une année.

Le contrat sera renouvelé par Tacite reconduction d'une durée initiale d'une année, renouvelable deux fois par tacite reconduction d'une année à l'autre, pendant une période totale de trois ans, à moins que l'une des parties ne notifie, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'autre partie, son intention de ne pas le renouveler et ce, deux mois au moins, avant la date d'expiration de la période de validité en cours.

ARTICLE 14 - POLICE D'ASSURANCE

L'exécution des prestations se fait dans le respect des normes et règlements en cours et à venir. Le soumissionnaire assure le respect des consignes et règlements de sécurité et du maintien en état des matériels [ET/OU] logiciels.

Le personnel du soumissionnaire doit être couvert par une assurance en état de validité, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, dans la mesure où celle-ci serait engagée à la suite d'un sinistre résultant de l'exercice de ses prestations.

ARTICLE 15 - SECRET PROFESSIONNEL

Le soumissionnaire qui, soit avant la notification du marché, soit au cours de son exécution a reçu communication de renseignements ou documents, ou a eu l'occasion de consulter des documents dans les locaux de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur, est tenu de maintenir confidentielle cette communication.

Ces renseignements et documents ne peuvent, sans autorisation de la Banque Maghrébine d'investissement et de Commerce Extérieur, être communiqués à des tiers. Il en est de même de tous renseignements de même nature parvenue à la connaissance du soumissionnaire à l'occasion de l'exécution de sa mission.

ARTICLE 16- FORCE MAJEURE

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront les obligations issues du présent marché.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à un mois, le marché sera résilié automatiquement, sauf accord contraire des deux parties. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence les grèves totales ou partielles externes à l'entreprise, intempéries, épidémies, guerres, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque *raison* que ce soit, tremblements de terre, tempêtes, inondations, restrictions gouvernementales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des moyens de communication, y compris le réseau et tout autre cas indépendant de la volonté raisonnable des parties.

Toutefois ne pourront être considérés comme étant cas de force majeure tous les risques qui pourraient faire l'objet d'assurance légales et notamment les Incendies, dégâts des eaux, pannes d'ordinateurs, dans ces cas les parties devront exécuter leurs engagements et ne pourront se prévaloir de la force majeure.

ARTICLE 17 - LITIGES

En cas de litiges susceptibles de naître au cours de l'exécution des prestations, les parties devront se saisir mutuellement d'une proposition de règlement à l'amiable en premier lieu.

A défaut d'accord à l'expiration du mois qui suit la demande règlement, la partie la plus diligente devra soumettre le différend à la juridiction Tunisienne compétente.

ARTICLE 18 - JURIDICTION

Toute contestation sur l'interprétation des prestations sera du ressort des tribunaux de Tunis 1.

Fait à Tunis, le.....

(Mention « Lu et Approuvé de la main du soumissionnaire
Avec signature et cachet de l'entreprise).

Le Soumissionnaire

Cahier des Charges Techniques

ARTICLE 1 -Type De Prestations

Les prestations devront être présentées sous la forme suivante :

Affectation d'un technicien au niveau des locaux de la BMICE 05 jours /07.

A) Le matériel Réseau et les services associés

Le Prestataire aura pour mission :

Prestations attendues concernant le réseau informatique.

- a. Assurer la maintenance de l'infrastructure réseau et sécurité : routeurs, switches, firewalls, câblage (prises, goulottes, câbles, panneaux de brassage, fibre optique) et liaisons Internet ;
- b. Assurer les interventions curatives et/ou préventives des équipements réseaux de la Banque ;
- c. Assurer l'installation et les mises à jour de tout équipement réseaux existant ou futur ;
- d. Assurer le suivi de la mise à jour des licences ASA 5516X with firePOWER Svcs chassis subs firesight Mgr SN: JMX2137G1X6; JMX2137G1X8 ;
- e. Assurer la maintenance du réseau téléphonique IP, et de la connexion avec l'opérateur téléphonique.
- f. Fournir un devis chiffré pour toute réparation ou changement du matériel réseau ;
- g. Exécuter toute réparation ou changement du matériel réseau, après accord préalable de la banque (sur la base de pièces de rechanges fournies par le prestataire ou tout autre fournisseur en fonction du rapport qualité/prix) ;

Les actifs informatiques concernés par cette prestation sont comme suit :

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE
WS-C4500X-16SFP+	Catalyst 4500-X 16 Port 10G IP Base Front-to-Back No P/S SN: JAE212600K8; JAE212600LM	2
WS-C2960X-24PD-L	Catalyst 2960-X 24 GigE PoE 370W, 2 x 10G SFP+, LAN Base SN: FOC2129T4VC; FOC2129T4UB; FOC2129T4SS; FOC2129T4SU; FOC2129T4SX; FOC2129T4SJ; FOC2129T48W; FOC2129T4RQ; FOC2129T48R; FOC2129T4UZ	10
SFP-10G-SR-S	10GBASE-SR SFP Module, Enterprise-Class SN: OPM21360GQT; OPM21360GQU; OPM21360GR2; OPM21360GR8; OPM21360GRJ; OPM21360GS8; OPM21360GS9; OPM21360GSJ; OPM21360GSK; OPM21360GSL; OPM21360GSR; OPM21360GT4; OPM21360GT7; OPM21360GT9; OPM21360GTE; OPM21360GTF; OPM21360GTJ; OPM21360GTE; OPM21360GTR; OPM21360GQP.	20
AIR-CAP702I-I-K9	802.11n CAP702 2x2:2SS; Int Ant; I Reg Domain SN: KWC204305KF; KWC204305TF; KWC2044006D; KWC211600UM; KWC204409U6; KWC204305FA; KWC204305TO; KWC204305GH; KWC2043058U; KWC204305E5; KWC2116008I	11
AIR-CT2504-50-K9	2504 Wireless Controller with 50 AP SN: PSZ21311PDB	1
ASA5516-FPWR-BUN	ASA 5516X with firePOWER Svcs chassis subs firesight Mgr SN: JMX2137G1X6; JMX2137G1X8	2
L-ASA5516-TAMC-3Y	Cisco ASA5516 FirePOWER IPS AMP and URL 3YR Subs SN: 9R14GBF5WE7; X7HE2XBCSK9	
BE6M-M4-K9	Cisco Business Edition 6000M Svr(M4), Export Restricted SW	3
BE6K-UCL-BAS	Cisco Business Edition 6000 - Basic User Connect License	25
BE6K-START-UWL35	BE 6000 - User License Starter Bundle with 35 UWL Licenses	1
ISR4321-V/K9	Cisco ISR 4321 Bundle, w/UC License, SN: 9R14GBF5WE7; X7HE2XBCSK9	2
CP-8851-K9	Cisco IP Phone 8851 SN: FCH2129EXBY	1
CP-8841-K9	Cisco IP Phone 8841 SN: FCH2129EN1U; FCH2130D45G; FCH2129EK5T; FCH2129EMS0; FCH2129EJWY	5
CP-7861-K9	Cisco UC Phone 7861 SN: WZP21210TWO; WZP21210TZH; WZP21210TOL; WZP21210TM0; WZP21210TY5; WZP21210TLT; WZP21210TPF; WZP21210TM4; WZP21210TKB; WZP21210TKC; WZP21210TKM; WZP21210TLI; WZP21210TO9; WZP21210TOX; WZP21210TSU; WZP21210TSV; WZP21210TUC; WZP21210TXR; WZP21210TL4; WZP21210TL5; WZP21210TLR; WZP21210TMA; WZP21210TNH; WZP21210TO8; WZP21210TSK; WZP21210TUD; WZP21210TVX; WZP21210TY7.	28
CP-7811		10
CP-7945		2

**NB : Les délais d'intervention sont ceux précisés dans la gestion des incidents ;
Les installations/interventions visées ci-dessus devront être planifiées.**

B) Parc Informatique

Les services attendus :

Le Prestataire aura pour mission :

Prestations attendues concernant les postes de travail

- h. Réalisation des opérations de maintenance technique des postes de travail ;
- i. Installation et/ou la réinstallation des OS (Windows 10-11 et Microsoft office 365), et installation des mises à jour (Windows 10-11 et Microsoft office 365) ;
- j. Installation de tout nouveau périphérique (Disque dur, périphérique de sauvegarde, imprimante, scanner, ...) ;
- k. Diagnostiquer tout problème matériel ;
- l. Fournir un devis chiffré pour toute réparation ou changement de matériel (Parc Informatique);
- m. Exécuter toute réparation ou changement du matériel (parc informatique), après accord préalable de la banque (sur la base de pièces de rechanges fournis par le prestataire ou tout autre fournisseur en fonction du rapport qualité/prix) ;

**NB : Les délais d'intervention sont ceux précisés dans la gestion des incidents ;
Les installations/interventions visées ci-dessus devront être planifiées.**

Ordinateurs et imprimantes

Description	Quantité	Date d'acquisition
Ordinateur Portable LENOVO	18	2024/2025
Ordinateur Portable HP	2	2020/2022
Imprimante TASKalfa 3252ci	3	2018
Imprimante ECOSYS FS2100DN	11	2017
Imprimante LEXMARK	1	2021
Imprimante EPSON LQ-590 II	1	2025
Imprimante HP	4	2016
Scanner	3	2017/2019

Tous les postes informatiques sont installés avec Windows 10pro et la suite bureautique Microsoft Office pro plus. La mise en service des postes et leur éventuel retrait seront réalisés par le prestataire. Il en est de même pour l'installation physique du poste, la connexion au réseau, l'installation des logiciels, la configuration des comptes utilisateurs et des droits associés, la maintenance et les évolutions du système d'exploitation concerné (mise à jour correctives ou évolutives). L'antivirus déployé est *Kaspersky Security 10 for Windows Server*. Le prestataire a la charge de mettre à jour et maintenir tous les éléments antivirus mis en œuvre au niveau de la Banque (sur la base des licences acquises par la banque).

Les prestations doivent se dérouler sur site (siège de la BMICE à Tunis). Il n'est aucunement envisageable d'assurer ce service en télémaintenance, particulièrement pour les prestations suivantes :

- Garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des postes ;
- Installation de nouvelles machines et la mise à niveau ;
- Assurer tout changement de positionnement physique des équipements ;
- Connexion des postes sur le réseau local ;
- Installation de nouveaux périphériques (imprimantes, lecteurs externes, assistants personnels...)
- Maintenance de premier niveau sur les matériels de la Banque.
- Fournir un devis chiffré pour toute réparation ou changement du matériel (ordinateurs & Imprimantes) ;
- Exécuter toute réparation ou changement du matériel (ordinateurs & imprimantes), après accord préalable de la BMICE (sur la base de pièces de rechanges fournies par le prestataire ou tout autre fournisseur en fonction du rapport qualité/prix) ;

NB : Les délais d'intervention sont ceux précisés dans la gestion des incidents ;

Les installations/interventions visées ci-dessus devront être planifiées.

C) Flotte de L'infrastructure de production informatique

Prestations attendues concernant L'infrastructure IBM

Gestion des périphériques et du stockage ;

- Utilisation de HMC pour gérer les ressources systèmes ;
- Système de sauvegarde et de récupération ;

Fournir un devis chiffré pour toute réparation ou changement du matériel de L'infrastructure IBM

Exécuter toute réparation ou changement du matériel de **L'infrastructure IBM** , après accord préalable de la banque (sur la base de pièces de rechanges fournies par le prestataire ou tout autre fournisseur en fonction du rapport qualité/prix) ;

Prestations attendues concernant l'infrastructure Lenovo

- L'installation et la configuration d'un serveur ESXi dans son environnement complet ;
- Configurer et gérer une infrastructure vsphere 7 à l'aide des différents clients d'administration
- Déployer et gérer des machines virtuelles, de les déplacer et d'utiliser les snapshots
- Configurer et gérer le réseau et le stockage VMware ;
- Surveiller et analyser les indicateurs de performance clés pour les ressources de calcul, de stockage et de réseau pour les hôtes ESXi ;
- Optimiser les performances d'ESXi et de VMware vCenter Server ;

- Renforcer l'environnement vsphere contre les menaces de sécurité ;
- Résoudre les problèmes de réseau et de stockage, les scénarios de défaillance de cluster vsphere, les problèmes liés à la migration des VM et les dysfonctionnements vCenter Server.
- Fournir un devis chiffré pour toute réparation ou changement du matériel de **L'infrastructure lenovo** ;
- Exécuter toute réparation ou changement du matériel de L'infrastructure lenovo, après accord préalable de la banque (sur la base de pièces de rechanges fournies par le prestataire ou tout autre fournisseur en fonction du rapport qualité/prix) ;

1- HARDWARE

Description	Quantité
Baie de stockage IBM V5020	02
Switchs IBM SAN24B-5	02
Serveurs Lenovo	03
x3650	01
Baie de stockage Lenovo V3700	01
Switch L2 LAN	02

FIREWALL

FORTIGATE 120G	02
FORTIGATE 200G	<u>02</u>

2- SOFTWARE

Description	Quantité
VMWare vShere 6 Essentials Plus Edition	01
IBM Sectrum Protect Plus	01
IBM Sectrum Virtualize	01

**NB : Les délais d'intervention sont ceux précisés dans la gestion des incidents ;
Les installations/interventions visées ci-dessus devront être planifiées.**

Autres prestations attendues

1- Mettre en œuvre les mesures de filtrage et restriction d'accès aux ressources serveurs et équipements d'interconnexion et contrôle d'accès réseau du SI-BMICE.

Renforcement des Filtrages [règles de filtrage restrictives au niveau du Firewall externe en s'articulant sur des matrices de contrôle des flux réseau définies par la banque.

2- Assurer les mesures de filtrage et restriction d'accès réseau aux équipements de l'infrastructure vidéosurveillance : Serveur de supervision & administration ainsi que les caméras.

3- Appliquer des patchs & correctifs OS pour les serveurs et postes de travail identifiés comme étant vulnérables. Pour plus de détails, se référer au rapport d'audit technique des serveurs & postes de travail — Partie « Audit de vulnérabilités techniques des serveurs et postes de travail ».

Exigence de la signature de sécurité SMBv1 au niveau des serveurs et postes de travail identifiés vulnérables & Application des patchs & correctifs OS pour les serveurs identifiés comme étant vulnérables
Déploiement des patchs et correctifs OS Windows d'une manière automatique sur les PCs et d'une manière manuelle et mensuelle pour les Serveurs conformément à la politique de gestion de correctifs de sécurité.

4- Mise à jour de la procédure de sauvegarde existante intégrant les détails des opérations de sauvegarde des données métiers, objets de l'Annuaire AD, données de la messagerie, dossiers/répertoires applicatifs et données utilisateurs.

Sécurisation des accès réseau aux composants de l'infrastructure de sauvegarde d'administration

5- Mise en place une procédure de gestion des incidents de sécurité et procéder à l'implémentation des mesures permettant de collecter les éléments de preuve via le traçage des origines des incidents de sécurité

6- Assurer les mesures de continuité des services de sécurité périmétrique ainsi que la continuité des services LAN/WAN permettant d'assurer une bonne qualité & performances des services réseau offerts au niveau du site central (Siège BMICE) et une reprise d'activité dans les DMIA souhaités

7- Optimisation, vérification et maintenance de la base donnée exchange. 8- Mise à jour des procédures d'exploitations

8- Sauvegarde et restauration des données sur le logiciel de Spectrum protect plus

9- Initialisation de l'environnement SAN (configuration, mapping et zoning sur V5000 et Switch SAN).

10- Administration et configuration des serveurs de la BMICE .

Liste des serveurs

La partie d'infrastructure intranet implique les éléments indiqués dans le tableau suivant :

Produits	Quantités
VMware	
VMware vsphere Hypervisor ESXi 6.5	2
VMware vCenter Server 6.5	1
Serveurs/VM	
Serveur Active Directory	2
Serveur DNS	2
Serveur Terminal Server	1
Serveur WSUS	1
VM	17
Antivirus	
Serveur Kaspersky	1

1.2 La partie réseau

serveur	Quantité
ISE	Serveur d'authentification
ISR	Gateway
ESXI	Serveur ISE
ESXI	Serveur Voice PUB
ESXI	Serveur Voice PUB
CUCM PUB	Call Manager
CUCM IMP Pub	Presence
CUC	Cisco Unity
WLC	Contrôleur Wifi
NTP	Serveur Ntp

ARTICLE 03 - EXIGENCES MINIMALES SOUMISSIONNAIRE & EQUIPE

10.1. Soumissionnaire

N'	Sous-critère	Minimum
1	Nombre de references de l'entreprise dans l'activite de maintenance durant les trois dernières années et ce dans le domaine bancaire et/ou opérateurs	3 références
2	Effectif permanent du personnel technique (Ingénieur sécurité ou équivalent) de la société, affecté à la consultation.	03 au minimum
3	Effectif permanent du personnel technique d'astreinte (Ingénieur sécurité ou équivalent), affecté à la consultation.	02 au minimum
4	Effectif technique global de l'entreprise affecté au projet	05 au minimum

10.2. Equipe Intervenant à indiquer pour chaque intervenant :

Ordre	Sous-critère	Minimum
1	Nombre de références en Tunisie ou à l'étranger dans l'activité maintenance objet du marché, pour chaque profil affecté à la consultation	3 (pour chaque intervenant)
2	Certification CCNA	Un membre de l'équipe certifié
	Certification CCNP	Un membre de l'équipe certifié
*	Diplôme universitaire	Technicien supérieur/ Ingénieur
4	Certification dans le domaine de stockage baie 5020	Un membre de l'équipe certifié
5	Certification IBM Spectrum Protect plus	Un membre de l'équipe certifié
	Certification VMAWARE Certified professional 2019-Data Center Virtualization (VCP-DCV 2019).	Un membre de l'équipe certifié

Fait à Tunis, le

(Mention « Bon pour soumission » de la main du soumissionnaire avec signature et cachet de l'Entreprise)

Le Soumissionnaire

ANNEXE 1 : SOUMISSION

Je soussigné (e) (nom et prénom)

Titulaire de la CIN N°

Agissant au nom et Pour le compte de la société désignée ci-après

Raison Sociale Siège social

Immatriculée au registre du commerce sous le numéro

Matricule fiscal numéro

Adhérent à la caisse Nationale de sécurité Sociale sous le N°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier de la présente consultation, relatif à pour le compte de BANQUE, comprenant

- La présente soumission
- Le cahier des charges
- Le bordereau des prix et le détail estimatif (Annexe7)

Après avoir examiné le dossier de consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de BANQUE conformément aux prescriptions techniques exigées par la Banque et pour la somme de [prix total de l'offre en chiffres et en lettres]

Mes soujets et m'engage à

1. Présenter une offre conforme aux prescriptions techniques définies dans le présent CCTP et des pièces du marché approuvées par moi-même et définies dans le présent CCAP
2. Maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant un délai de Quarante-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.
3. Appliquer l'ensemble des clauses telles que définies dans le cahier des charges du présent marché.
4. Ne prétendre à aucune indemnité au cas où *BANQUE* déciderait de ne pas retenir mon offre ou de ne pas donner suite à la présente consultation pour quelque motif que ce soit :

Je joins à la présente soumission, dûment datée est signée :

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) daté et paraphé avec signature dûment habilitée ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) daté et paraphé avec signature dûment habilitée ;
- Le bordereau des prix et le détail estimatif, complétés quant aux prix, datés et signés (Annexe 8) ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation fiscale récente
- Une copie conforme de l'attestation d'affiliation à la CNSS récente
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur. Cette déclaration (en annexe 2) doit être signée, légalisée et valable le jour d'ouverture des offres.
- Fiche de renseignement (en annexe 3)
- Attestation d'exactitude des renseignements (en annexe 4)

- Une pièce justifiant que le signataire de la soumission est bien le représentant légal de la société

- Registre de commerce récent
- [AUTRES DOCUMENTS SI NECESSAIRE]

Fait à Tunis, le

(Mention « Bon pour soumission » de la main du
soumissionnaire avec signature et cachet de l'Entreprise)

Le Soumissionnaire

ANNEXE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE

(À remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je Soussigné

Agissant en tant que

De la société (ou entreprise) Objet du marché

Déclare sur l'honneur que ma société n'est ni en état de faillite ni en état de liquidation judiciaire

Fait à Tunis, le

(Mention « Bon pour soumission » de la main du
soumissionnaire avec signature et cachet de l'Entreprise)

Le Soumissionnaire

ANNEXE 4 : ATTESTATION D'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS

Je Soussigné

Agissant en tant que

De la société (ou entreprise) Objet de la consultation

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

Fait à Tunis, le

(Mention « Bon pour soumission » de la main
du soumissionnaire avec signature et cachet
de l'Entreprise)

Le Soumissionnaire

ANNEXE 5 : Déclarations sur l'honneur de confidentialité

(Soumissionnaire)

Je soussigné Mr..... , Responsable de la société déclare désigner Mr faisant partie de notre société, pour nous représenter dans la réunion d'éclaircissement sur le contenu du cahier de charges, et préparatoire à la soumission de notre offre pour le marché de BANQUE

Fait à Tunis, le

(Mention « Bon pour soumission » de la main du soumissionnaire
avec signature et cachet de l'Entreprise)

Le Soumissionnaire

ANNEXE 6 : Liste des équipements objet de la consultation

Référence	Désignation	Quantité
WS-C4500X-16SFP+	Catalyst 4500-X 16 Port 10G IP Base Front-to-Back No P/S SN: JAE212600K8; JAE212600LM	2
WS-C2960X-24PD-L	Catalyst 2960-X 24 GigE PoE 370W, 2 x 10G SFP+, LAN Base SN: FOC2129T4VC; FOC2129T4UB; FOC2129T4SS; FOC2129T4SU; FOC2129T4SX; FOC2129T4SJ; FOC2129T48W; FOC2129T4RQ; FOC2129T48R; FOC2129T4UZ	10
SFP-10G-SR-S	10GBASE-SR SFP Module, Enterprise-Class SN: OPM21360GQT; OPM21360GQU; OPM21360GR2; OPM21360GR8; OPM21360GRJ; OPM21360GS8; OPM21360GS9; OPM21360GSJ; OPM21360GSK; OPM21360GSL; OPM21360GSR; OPM21360GT4; OPM21360GT7; OPM21360GT9; OPM21360GTE; OPM21360GTF; OPM21360GTJ; OPM21360GTL; OPM21360GTR; OPM21360GQP.	20
AIR-CAP702I-I-K9	802.11n CAP702 2x2:2SS; Int Ant; I Reg Domain SN: KWC204305KF; KWC204305TF; KWC2044006D; KWC211600UM; KWC204409U6; KWC204305FA; KWC204305TO; KWC204305GH; KWC2043058U; KWC204305E5; KWC2116008I	11
AIR-CT2504-50-K9	2504 Wireless Controller with 50 AP SN: PSZ21311PDB	1
ASA5516-FPWR-BUN	ASA 5516X with firePOWER Svcs chassis subs firesight Mgr SN: JMX2137G1X6; JMX2137G1X8	2
L-ASA5516-TAMC-3Y	Cisco ASA5516 FirePOWER IPS AMP and URL 3YR Subs SN: 9R14GBF5WE7; X7HE2XBCSK9	2
BE6M-M4-K9	Cisco Business Edition 6000M Svr(M4), Export Restricted SW	3
BE6K-UCL-BAS	Cisco Business Edition 6000 - Basic User Connect License	25
BE6K-START-UWL35	BE 6000 - User License Starter Bundle with 35 UWL Licenses	1
ISR4321-V/K9	Cisco ISR 4321 Bundle, w/UC License, SN: 9R14GBF5WE7; X7HE2XBCSK9	2
CP-8851-K9	Cisco IP Phone 8851 SN: FCH2129EXBY	1
CP-8841-K9	Cisco IP Phone 8841 SN: FCH2129EN1U; FCH2130D45G; FCH2129EK5T; FCH2129EMS0; FCH2129EJWY	5
CP-7861-K9	Cisco UC Phone 7861 SN: WZP21210TWO; WZP21210TZH; WZP21210TOL; WZP21210TM0; WZP21210TY5; WZP21210TLT; WZP21210TPF; WZP21210TM4; WZP21210TKB; WZP21210TKC; WZP21210TKM; WZP21210TLR; WZP21210TO9; WZP21210TOX; WZP21210TSU; WZP21210TSV; WZP21210TUC; WZP21210TXR; WZP21210TL4; WZP21210TL5; WZP21210TLR; WZP21210TMA; WZP21210TNH; WZP21210TO8; WZP21210TSK; WZP21210TUD; WZP21210TVX; WZP21210TY7.	28
CP-7811		10
CP-7945		2

- Ordinateurs et imprimantes

Description	Quantité	Date d'acquisition
Ordinateur Portable LENOVO	18	2024/2025
Ordinateur Portable HP	2	2020/2022
Imprimante TASKalfa 3252ci	3	2018
Imprimante ECOSYS FS2100DN	11	2017
Imprimante LEXMARK	1	2021
Imprimante EPSON LQ-590 II	1	2025
Imprimante HP	4	2016
Scanner	3	2017/2019

- HARDWARE

Description	Quantité
Baie de stockage IBM V5020	01
Switchs IBM SAN24B-5	02
Serveurs Lenovo x3650	03
Baie de stockage Lenovo V3700	01
Switch Cisco Nexus 3172	01

-SOFTWARE

Description	Quantité
VMWare vSphere 6 Essentials Plus	01
Microsoft Exchange Server 2016 Standard Edition	01
IBM Spectrum Protect plus	01

Fait à Tunis, le

(Mention « Bon pour soumission » de la main du soumissionnaire avec signature et cachet de l'Entreprise)

Le Soumissionnaire

Annexe 7 : Bordereau des prix

N°article	Désignation	Quantité	PU.HT	PT .HT

Fait à Tunis, le

Mention « Bon pour soumission »

de la main du soumissionnaire avec signature et cachet de l'Entreprise

Le soumissionnaire

